

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 20 mai 2010

Convocation du 10 mai 2010

Le vingt mai deux mille dix, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Jean Feugereux en séance ordinaire publique sous la présidence de Monsieur Marc GUERRINI, Maire.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs les Adjoints : Franck FOURMAS, Patrick PARIS, Véronique LHOSTE, Micheline DOLLEANS, Francis CHARTIER, les Conseillers Municipaux : Marie-Hélène MASSOT, Rémy PROUST, Pascale FAUCONNIER, Virginie SACLIER, Viviane BLIN, Michel LE MERLUS, Jean-Pierre BEAUHAIRE, Gérard PLOQUIN, Pascal LE GUEVELLOU, Jacques TICOT, Martine BOULLIE, Sylvine CARNIS.

Absents excusés :

Monsieur Serge FLOHIC donne pouvoir à Monsieur Patrick PARIS
Monsieur Frédéric LHEUREUX donne pouvoir à Monsieur Francis CHARTIER

Absents excusés :

Monsieur Thierry BRUNEAU
Monsieur Julien POULAIN

Les membres présents formant la majorité des Conseillers en exercice,

Madame Pascale FAUCONNIER est nommée Secrétaire de Séance.

Début de séance à 20 H 30

Fin de séance à 23 H 30

Le procès-verbal du dernier conseil municipal est adopté avec une observation au sujet d'erreur sur le montant de subvention pour les familles rurales et les chasseurs.

REMERCIEMENTS

La Paroisse Saint Martin en Beauce remercie la commune pour la réalisation du capitonnage de la porte intérieure de l'église ainsi que pour la mise à disposition des salles communales pour l'évènement « bouge ta planète ».

Les associations ASPIC, Familles rurales, Marmofôly, l'association des chasseurs, l'harmonie municipale, le green vovéen, le comité d'animation et le secours catholique remercient le conseil municipal pour l'attribution des subventions communales.

EFS remercie le conseil municipal pour la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes le 19 avril dernier.

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION COMMUNICATION

Parole donnée à Monsieur Franck FOURMAS, adjoint en charge de la communication.

- Point sur le bulletin municipal 2010 et à venir. Il est évoqué d'y inclure le calendrier des fêtes. plusieurs articles sont annoncés :
- Fêtes de quartier, commerces, assainissement, PLU, budget communal, travaux, services administratifs, formations défibrillateurs, point de vue d'un conseiller (Madame BOUILLIE)....



Lundi - Mardi - Jeudi : 8h15 à 12h00 / 13h15 à 17h30
Mercredi : 8h15 à 12h00 / 14 h à 16 h
Vendredi : 8h15 à 12h00 / 13h15 à 16h30

- Information sur les risques incendie domestiques
- Point sur affichage dans les hameaux : une réflexion est menée pour informer les hameaux en ayant un impact financier moindre sur le budget de la commune
- Reprise des réunions de quartier (déplacement dans les quartiers).

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DES TRAVAUX DU 5 MAI 2010

La parole est donnée à Monsieur Francis CHARTIER, adjoint en charge des travaux.

- **Dossier HYDRATEC**

- Travaux assainissement

Le marché à procédure adaptée a été lancé. Les offres devront être déposées en mairie le 14 juin 2010.

- Etude complémentaire eaux usées

Celle-ci n'aura pas été réalisée vu le bas niveau de la nappe de Beauce.

- Diagnostic eau potable

Un programme des travaux devra être remis en mairie fin juin 2010. Suite à la réparation à Genonville, les rendements semblent s'améliorer.

- Arrêté préfectoral de 2006

Il convient de délibérer pour valider le devis d'hydratec pour modifier l'arrêté de 2006 sur le rejet des eaux pluviales au gouffre pour un montant de 3900€ HT.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

- **Sanitaires publics**

La commission émet un avis défavorable pour le devis des cabines automatiques et décide de revenir au projet initial de sanitaires dits classiques. Une nouvelle consultation aura donc lieu.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

- **Plan Local d'Urbanisme**

Annnonce des diverses révisions simplifiées:

- Lotissement candie à savoir l'emplacement n°13 à supprimer, enlever le terrain ROBERT de la zone AUH pour qu'il soit en Uhb comme la parcelle de Monsieur Mallet, réduire emplacement réservé n°15 en profondeur mais l'augmenter en longueur et réduire l'espace boisé à 5 mètres (sud des parcelles)
- Nouvelle gendarmerie
- Opération d'urbanisme au bois paillet et extension du centre de secours
- Suppression espace bois classé rue P Deschanel
- Agrandissement zone constructible à Genonville

Il convient de prendre une délibération pour chacune des révisions simplifiées.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

Il y aura également des modifications sur le règlement comme la suppression de certains emplacements réservés ou des changements de terminologie ou la création de nouveaux



Certains articles seront aussi modifiés selon les zones comme l'article UH5 sur la question de la surface, réinstaurer un COS, question du parking pour projet comme le centre commercial
Des questions sur les servitudes (alignement et captage d'eau potable)
Modulation du périmètre du camp
Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

Dossier lotissement Candie

La commune souhaite vendre des parcelles à la SAEDEL à 5€ le m² parcelle YZ 397 (Parcelle où se trouve le bassin de rétention et qui deviendra parking) et modifier la délibération du 9 septembre 2009 pour la parcelle YZ 35 devenue YZ 396 pour que le prix de vente soit aussi à 5€ le m² et non 4€.
Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

Il convient aussi de prévoir le déclassement des chemins ruraux n°91 et n° 92 et de les soumettre à enquête publique. Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour lancer la procédure et choisir le commissaire enquêteur .cette enquête publique aura lieu en même temps de celle des terrains Cottin (derrière services techniques).
Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

Une information sur le pass foncier est donnée au conseil municipal suite à un courrier du CIL.

- Syndicat Départemental des Energies

Informations sur enfouissement réseau rue Jules Langlois sur 2011

- Divers

- Demande de branchement EDF et GDF pour logement au dessus de l'ancienne charcuterie Esnault
- Implantation de tables de pique nique

Demande de M QUINET pour échange de parcelles-contact pris avec la SCI NEST zone Pasteur. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

- Container collecte à verre-lecture du courrier concernant la prochaine suppression du container à verres sur le hameau de Lhopiteau
- Chemin allée de la doucinelle-contact pris avec Monsieur Coison
- Devis VILLEDIEU (chemin du dolmen à Sazeray et rue Aristide Briand...) approbation à l'unanimité du devis pour un montant de 2100€ HT pour les nids de poules...
- LOTISSEMENT COTTIN (complément à la délibération de février 2010)

Il convient de délibérer pour que les chemins ruraux dit «de la sente aux annes » et n° 140 soient cédés à titre gratuit afin de compenser les 20 mètres du centre de secours, et pour que la prise en charge de la voirie soit faite pour le promoteur avec un droit de regard de la commune sur les travaux, puis une rétrocession à la commune.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.



REDACTION D'ACTES NOTARIES : BAIL MME ASSE – INDEMNITE D'EVICITION CAZILHAC

Il convient de prendre une délibération pour que l'étude Piperel-Vellard rédige le bail commercial pour le local commercial (superette) ainsi que pour la rédaction d'un acte pour les indemnités d'éviction pour les terres Cahillac.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DES FETES DU 11 MAI 2010

La parole est donnée à Madame Véronique LHOSTE, adjoint aux fêtes.

- Fête de la musique : 19 juin 2010

Le concept reste le même que celui de l'an dernier (concert et interventions des associations locales)

Le thème retenu est celui du disco et années 80. L'orchestre retenu s'appelle BLOC NOTES.

- Festivités 13 et 14 juillet

Le concept reste le même que les années précédentes. L'harmonie de Stroncone sera présente.

Pour la retraite aux flambeaux, le départ se fera de la salle Feugereux pour un tir du feu d'artifice vers 23H.

- Séance en cinéma en plein air : 26 juin 2010(stade) à en partenariat avec le Conseil Général et Marmôfolly. Un cout de 120€ sera à la charge de la commune.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

COMPTE-RENDU DES ACTIVITES DES DELEGUES DES DIVERS SYNDICATS

Syndicat Départemental des Energies : Monsieur TICOT

Travaux réalisés sur 2009 sur Voves et subventionnés : rue Jules Langlois et rue Paul Deschanel.

Futurs travaux 2011

Projet numérisation cadastre

Compétence gaz

Loi SRU

SICTOM : Monsieur PLOQUIN

Distribution d'un tableau comparatif sur le tonnage et les coûts occasionnés à cet effet.

SITREVA : Monsieur TICOT

Information sur carte d'accès déchetterie

Travaux déchetterie (2010/2014)

Plan quinquennal d'investissements

Communautés de Communes de la Beauce Vovéenne

La parole est donnée à Monsieur Marc GUERRINI (commissions économique et routes)



Lundi - Mardi - Jeudi : 8h15 à 12h00 / 13h15 à 17h30

Mercredi : 8h15 à 12h00 / 14 h à 16 h

Vendredi : 8h15 à 12h00 / 13h15 à 16h30

Divers projets d'activités sur la zone Geargeot sont annoncés :
Installation d'un menuisier, extension du garage Renault, la signature pour le complexe commercial.

La parole est donnée à Madame Micheline DOLLEANS (commission scolaire)
20 communes sont concernées par le scolaire. 386 enfants sont scolarisés à Voves.

La parole est donnée à Monsieur Jacques TICOT (commission des travaux)
Divers travaux sont annoncés à savoir, une nouvelle piscine, les tennis couverts, logements HLM par la Roseraie, maison des services, la boucle locale radio et au niveau des écoles.

La parole est donnée à Monsieur Michel LEMERLUS (commission action sociale)
Maintien du contrat d'accueil loisirs avec le Pep28, poursuite de la Halte garderie, de la récré des bout 'chou par la PMI et la Mission avenir Jeunes.

La parole est donnée à Monsieur Rémy PROUST (commission eau)
La question de l'interconnexion est évoquée avec les divers phasages.

Pays de Beauce : Marc GUERRINI

Information sur le 2nd ORAC pour faciliter des aides aux artisans et commerçants.

PLAN DEPARTEMENTAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Suite aux problèmes de violence et après les rencontres avec le groupe de travail des pistes de réflexion ont été lancées:

- Prendre une délibération pour créer un conseil pour les droits et devoirs des familles. Celui-ci sera formé de représentant de l'état, d'élus locaux et de personnes de la vie civile
- Prendre une délibération pour créer prix pour les CM2 et CM1 comme pour les prix HUET et ville de VOVES, dès 2011.

Proposition de nom pour ces prix:

- Prix Jean Claude GENIN pour les garçons
- Prix Monique SINGLAS pour les jeunes filles

Information sur le dispositif d'aide éducative de proximité mis en place par le Conseil Général
28

Accord du Conseil Municipal (une abstention)

CESSION A TITRE GRATUIT D'UN SCOOTER

Monsieur le maire propose de céder à titre gratuit le scooter appartenant à la commune à Monsieur Jean Claude BRACQUEMOND

À titre d'information, le scooter coûte à la commune 160€TTC par an sans être utilisé.

Il convient de délibérer afin que ce véhicule soit sorti de l'actif de la commune.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.



CONVENTION POUR INFORMATISATION DE LA BIBLIOTHEQUE

La parole est donnée à Mme Véronique LHOSTE, adjoint en charge de la culture.

Il convient de prendre une délibération pour mettre en place une convention entre la commune et la bibliothèque départementale de prêts afin de permettre l'informatisation de la bibliothèque communale. Ceci afin de mettre en œuvre un service de lecture publique

Il convient également de délibérer pour obtenir une subvention.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité sur ces 2 points.

ENCAISSEMENT DE CHEQUES

Il convient de prendre des délibérations pour :

- Encaisser le chèque de 19000€ suite à l'accord obtenu sur le dossier de réfection des tennis
- Encaisser le chèque de 201.11 suite au sinistre sur les barrières près de la bibliothèque.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

INDEMNITES DE GARDIENNAGE

Il convient de prendre une délibération pour les indemnités de gardiennage des églises communales ;

Proposition 471.87€ pour 2010 soit une revalorisation de 0.79% par rapport à 2009.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

CONTRAT ASSURANCE LOCAL SUPERETTE

Il convient de prendre une délibération pour assurer le local de la superette et pour mettre en œuvre le contrat d'assurance avec MMA pour un montant annuel de 1034€ TTC

Les garanties sont les suivantes:

- Vol/incendie
- Dégât des eaux
- Tempête
- Catastrophe naturelle
- Actes de vandalisme
- Dommages suite à un accident d'ordre électrique

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

DIVERS

☞CAE pour 1 an pour un remplacement d'un agent en arrêt de travail.



✦ Annonce du mariage de Mlle Sandra BEAUHAIRE et Monsieur Amaury BRUNELIERE, le 22 mai 2010. Félicitations aux parents et futurs mariés.

Après signature des différents documents, la séance est levée à 23 h 30.

Vu par nous, Monsieur GUERRINI Marc, Maire de Voves, pour être affiché à la porte de la mairie conformément aux dispositions de l'article 21 21 25 du général des collectivités locales.

Le Maire,
M.GUERRINI



Lundi - Mardi - Jeudi : 8h15 à 12h00 / 13h15 à 17h30
Mercredi : 8h15 à 12h00 / 14 h à 16 h
Vendredi : 8h15 à 12h00 / 13h15 à 16h30